

Titre Assistant De Vie aux Familles CHALON SUR SAONE

CESAM

24 avenue de Stalingrad 21000 DIJON

Lieu de réalisation de l'action :

12 rue Adolphe Kaster 71100 Chalon sur Saône

Accessibilité Handicap

Réf. Handicap : Catherine Nouvellet
cnouvellet@cesamformation.org

Dates de formation :

Du 26/02/2020 au 09/07/2020

Durée : 616 heures – 20 semaines, dont :

- 406 heures en centre
- 210 heures en entreprise

Public

Demandeurs d'emploi souhaitant se spécialiser dans l'aide à domicile : formation gratuite et rémunérée sous certaines conditions

→ **Accès** : prescription Pôle Emploi, inscription via l'application CPF (accusé réception sous 5 jours)

Salariés : CPF, contrat de professionnalisation, financement plan de formation, OPCO

→ **Accès** : inscription CPF, demande d'abondement employeur/OPCO

Attention, entrée en formation soumise à une épreuve de recrutement



Pré-requis

- Mobilité (2 roues, voiture, transports en commun...)
- Maîtriser les savoirs de base

Objectifs

La formation vise à permettre de développer les connaissances théoriques et pratiques permettant de prendre en charge au domicile : l'accompagnement à l'autonomie d'une personnes aidés, l'entretien du logement et du linge, la prise en charge des enfants à domicile. La formation donne accès au titre professionnel Assistant de Vie aux Familles.

Méthodes pédagogiques

- Ateliers pratiques
- Ateliers d'analyse des activités professionnelles
- Apports théoriques
- Mises en situation pratique
- Immersion, simulation
- Rencontre avec des professionnels

Contenu - Déroulement

CCP1 : Assister les personnes dans l'entretien de leur cadre de vie et de la préparation des repas	98 h
CCP2 : Accompagner les personnes dans les actes essentiels du quotidien	112 h
CCP3 : Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à domicile	98 h
Formation SST	14 h
Module « Préparation à la certification et jury final »	35 h
Module "Egalité, Développement durable "	7 h
Module « Savoirs-être professionnels »	21 h
Module « Culture numérique »	21 h
Stage professionnel – 3 périodes	210 h

Suivi et évaluation

Suivi en formation :

Suivi individualisé par le formateur référent sous forme de temps d'entretiens individuels, de travail de remédiation et de suivi pédagogique réalisé chaque semaine ; temps dédiés à l'élaboration du dossier professionnel. Accompagnement individualisé par le formateur « Insertion », permettant de proposer des objectifs individuels et de suivre la mise en œuvre.

Suivi en entreprise :

Définition d'objectifs individuels, répondant aux besoins identifiés, fixés par le formateur référent, permettant l'individualisation des progressions. Le suivi sera effectué au moyen d'un appel téléphonique avec le référent tuteur de stage, et d'une visite en entreprise sur le stage en lien avec le projet professionnel.

Modalités d'évaluation : évaluations en cours de formation (contrôle continu), mise en situation professionnelle et entretien technique, soutenance du dossier professionnel devant le jury de certification

Sanction : obtention du titre Assistant de Vie aux Familles, titre inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles

Equipe pédagogique

Encadrement :

Isabelle MARESCHAL – Coordinatrice Pôle Sanitaire et social
Annick PRIMARD – Pilote de la formation

Formateurs :

Annick PRIMARD – Pilote de la formation
Violaine Le Berre – Formatrice domaine Sanitaire et social
Herve PATARIN – Formateur domaine Sanitaire et social
Anne GARRIGUET – Formatrice domaine Sanitaire et social

Tarif - Règlement

- **Demandeur d'emploi :** gratuité et rémunération sous conditions
- **Autres :** prise en charge CPF dans la limite des heures disponibles sur votre CPF, abondement possible par l'employeur / l'OPCO
- **Coût de la formation :** 4890 euros

Modalités de règlement :

- **Si CPF :** selon modalités CPF
- **Hors CPF :** Acompte de 30% à régler à l'inscription, reste à régler à la facturation.